

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Antoine SANTOS, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES:** Mme Patricia VERGNAUD qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU

Date de la convocation : 01/10/2024  
M. Pascal CAILLE est nommé secrétaire de séance.

**N° : DELCM2024-10/05**

**OBJET : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE POUR UN ENFANT EN CLASSE ULIS**

Après avoir pris connaissance de la demande formulée par l'OGEC de l'école Notre-Dame des Essarts, concernant le versement des frais de scolarité d'une élève accueillie au sein d'une classe ULIS,

Considérant :

- Que la scolarisation des enfants en situation de handicap est une priorité pour notre commune,
- Que l'intégration scolaire des élèves en classe ULIS est essentielle pour leur développement et leur inclusion,
- Que le montant sollicité s'élève à 738,82 €, basé sur le coût d'un élève scolarisé à l'école publique des Brouzils,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. Approuve la demande de l'OGEC de l'école Notre-Dame des Essarts pour le versement de la participation financière de 738,82 € au titre des frais de scolarité de l'élève en classe ULIS.
2. Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
3. Décide que cette dépense sera imputée au budget de la commune.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance  
Pascal CAILLE



LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

